



Info pratique

Accès : à 15 min de Limoges. Emprunter l'A20 en direction de Toulouse. Prendre la sortie n°36 et suivre la RD704 vers Saint-Yrieix-la-Perche. Au Vigen, prendre à droite la RD32 jusqu'à Solignac.

Départ : parking place Georges Lemaigre-Dubreuil.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
2 h 30	10,4 km	jaune	facile	+230 m



Les pratiques possibles



Itinéraire

- 1 Tourner le dos à l'église abbatiale et suivre l'avenue du 11 novembre 1918. Tourner à gauche rue Notre-Dame, puis à droite, Impasse Notre-Dame. Dans le virage, prendre en face, longer un parc. Traverser le lotissement des écoles puis enjamber la voie ferrée. Aller tout droit, la rue devient chemin jusqu'à la ferme des Ricardies.
- 2 Laisser à droite le balisage "blanc-rouge" du GR 654 dit "de Saint-Jacques de Compostelle" et continuer tout droit. Passer 2 ruisseaux.
- 3 Au croisement de chemin en 'T', tourner à gauche le long de la clôture du Domaine de la Borie et suivre ce chemin en forêt. Puis longer la prairie avec vue sur le château, les jardins et Limoges. Suivre à gauche la voie privée jusqu'à la route communale.
- 4 La suivre à gauche. 100 m après le hameau de Pouzol, tourner à droite et cheminer le long d'une belle allée bordée de chênes. A la route, tourner à gauche et traverser le lotissement des Conces sur 400 m environ.
- 5 Tourner à gauche et emprunter le chemin qui descend au ruisseau de Gravataud puis remonter jusqu'à Leygat.
- 6  Profiter des superbes points de vue sur la vallée de la Briance.
- 6 Tourner à gauche et continuer sur la petite route. Franchir la voie ferrée. Juste après, tourner à nouveau à gauche et suivre un chemin de terre jusqu'à la route. Tourner à droite puis de suite à gauche.
- 7 Reprendre à droite le chemin déjà emprunté à l'aller en empruntant le chemin des Vignes. Franchir à nouveau la voie ferrée. Traverser le lotissement des écoles, emprunter l'impasse Notre-Dame, puis la rue Notre-Dame. Prendre à droite l'avenue du 11 novembre jusqu'à la place G. Lemaigre-Dubreuil.



Un point de vue sur le château de La Borie

Le château de la Borie date du XVIIème siècle et a été inscrit aux Monuments historiques en 1984. Propriété privée, elle accueille des expositions d'art moderne.



Chemin vers Les Vignes

Solignac : un dénommé Solemnius s'installe sur les bords de la Briance pour y fonder son village « Solemniacum » qui portera par la suite le nom de Solignac (28 avant JC). En 632, Saint Eloi reçut la terre de Solemniacum pour y fonder son abbaye, sous la règle de Saint-Benoît et Saint-Colomban. A partir de la révolution française, l'abbaye servira de prison pour les moines réfractaires, de pensionnat de jeunes filles, d'usine à porcelaine pendant 110 ans. Elle accueillera de 1939 à 1945 des normaliens d'Obernai venus poursuivre leurs études. Elle sera reprise par les missionnaires « les Oblats de Marie Immaculés » en 1945, qui y resteront jusqu'en 1991. Elle est depuis propriété de l'évêché.

L'église abbatiale romane du XIIème siècle est la seule en Limousin à file de coupoles. Surprenante de part ses proportions (70 mètres de long et 37.50 mètres entre les transepts), elle abrite la fresque de Saint-Christophe, des stalles et des vitraux du XVème siècle, le bras reliquaire de Saint-Eloi et bien d'autres curiosités.

Cette commune est une étape importante sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle. (Source : Limoges-Métropole)



En chemin :

- Le bourg de Solignac, l'église abbatiale du XIIème siècle et ses coupoles hémisphériques, uniques en Limousin et l'abbaye Saint-Eloi ;
- Le château de la Borie et le château du Bréjoux ;
- Le panorama sur la vallée de la Briance ;
- Le pont médiéval de la Briance, le petit patrimoine bâti.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'office de tourisme intercommunal de Limoges
à Limoges au 05 55 34 46 87
à Solignac au 05 55 00 42 31
et sur le site www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritiques et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux cavaliers et aux VTT sous leur responsabilité.
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Ne pas jeter sur la voie publique



SOLIGNAC
Boucle de la Borie
2 h 30 - 10,4 km

Crédit photos : Commune de Solignac

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

